

ASSOCIATION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Une formation locale en ergothérapie

A Saint-Denis, l'Association Saint François d'Assise s'apprête à démarrer la première formation locale d'ergothérapie.

Tandis qu'à Saint-Pierre, l'École des métiers d'accompagnement de la personne (Emap) s'apprête à lancer la première formation locale de psychomotriciens (notre édition du 16 août), à Saint-Denis l'Association Saint François d'Assise (Asfa) prépare la rentrée d'une filière tout aussi nouvelle dans l'île : la formation d'ergothérapeutes.

Dans l'un et l'autre cas, le même constat de base : au plan national comme au niveau régional, on manque de ces professionnels de santé paramédicaux à l'heure où plusieurs dispositifs de compensation du handicap - tels le plan Alzheimer et le plan Autisme - en augmentent les besoins.

Rien qu'à l'Asfa, qui gère plusieurs établissements médico-sociaux et un centre de rééducation fonctionnelle infantile, les besoins en ergo- et kinésithérapeutes sont aujourd'hui de quatre professionnels, signale Murielle Vannier, responsable du pôle formation et directrice des ressources humaines.

Cette situation a entraîné l'éclatement de multiples instituts de formation ces dernières années en France : de huit en 2006 leur nombre est passé à dix-sept aujourd'hui, dont le dernier en date (et premier outre-mer) est celui de l'Asfa.

Les effectifs, eux, ont grimpé, sur la même période, de 450 à 800 étudiants. L'école réunionnaise a obtenu l'agrément du conseil régional (valable cinq ans) pour en accueillir vingt. La première promotion fera sa rentrée le 13 septembre prochain. Seize étudiants, au moins de



Au niveau local comme au plan national, on manque d'ergothérapeutes. (Photo Philippe Chan-Cheung)

niveau bac, ont été sélectionnés par concours, début juillet ; les quatre autres l'ont été en dispense de concours, sur dossier, en justifiant d'un niveau licence minimum ou un diplôme paramédical.

Numerus clausus

La moyenne d'âge : 26 ans, montre que la plupart des postulants ont sauté sur la possibilité d'une reconversion professionnelle ou d'une sortie du cursus universitaire pour embrayer sur une formation professionnalisante.

Jusqu'à présent, à l'Université

de La Réunion, il existait un « numerus clausus » de deux places en ergothérapie, au concours de fin de première année commune aux études de santé (Paces). Une trentaine d'étudiants s'y étaient inscrits en 2011-2012. Mais les lauréats devaient ensuite poursuivre leur formation à Bordeaux.

L'ouverture d'une filière locale permettra de porter le numerus clausus à douze places, l'an prochain ; quatre autres places seront attribuées à des étudiants de Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) et quatre à des candidats en dispense de concours.

En tout état de cause, il n'y

aura plus de concours d'entrée spécifique à l'école, ce qui n'aurait pas manqué d'intéresser en masse des candidats de l'Hexagone, attirés par la perspective d'une scolarité gratuite (grâce au soutien de la Région), alors qu'elle atteint cinq à six mille d'euros par an dans nombre d'écoles en métropole, selon le directeur, Pascal Guillez.

La formation dure trois ans ; elle est sanctionnée par un diplôme d'Etat et un grade de licence, aux termes d'un décret publié le 23 juillet dernier. « Nous sommes parmi les premiers à démarrer d'emblée avec un conditionnement universitaire », souligne M. Guillez.

Rue Bertin, où elle abrite déjà deux écoles (puéricultrices et auxiliaires de puériculture), l'Asfa se trouvait trop à l'étroit pour accueillir son nouvel institut. Celui-ci sera logé à l'immeuble Futura, dans 400 mètres carrés de locaux entièrement réaménagés.

Pour les cours, outre deux permanents (Pascal Guillez et Laurent Dazin), l'équipe pédagogique compte une cinquantaine de professionnels de santé vacataires. Le cursus de formation comprend un stage de quatre semaines en 1^{re} année, et deux autres de seize semaines en 2^e et 3^e année. Trouver un terrain de stage ne sera pas difficile. L'Asfa se réjouit d'avoir recueilli « une très bonne adhésion de la profession ». Au moins en 1^{re} année, « il y a plus d'offres que de besoins », assure M. Guillez.

H.S.



L'institut de formation sera basé dans l'immeuble Futura. (Photo Emmanuel Grondin)

Aux prises avec le handicap

« L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap », décrit l'Association nationale française des ergothérapeutes (ANFE), avec laquelle l'Asfa a travaillé pour monter sa formation.

L'ergothérapeute commence par analyser la nature du handicap de son patient. Puis, il effectue un bilan de ses capacités gestuelles portant

par exemple sur la rapidité et la précision de ses mouvements. Il dresse ensuite un bilan de son autonomie (pour s'habiller, se déplacer s'alimenter...) et enfin établit un programme individualisé, décrit l'Onisep (Office national sur les enseignements et les professions - ministère de l'Éducation nationale), en listant les compétences requises : « fortes capacités d'adaptation », « sens de l'observation », « patience et persévérance ».

L'ergothérapeute exerce -

toujours au sein d'une équipe de soins pluridisciplinaire - sur prescription médicale en hôpital ou en centre médico-social. « Il intervient dans toutes les structures où l'on trouve des patients en grande difficulté motrice, quels que soient leur âge et l'origine de la perte d'autonomie », indique l'Onisep. Selon Pascal Guillez, plus d'un quart des professionnels exercent dans le champ de la psychiatrie.

Au dernier pointage de l'Agence régionale de santé, publié récemment, 88 ergothéra-

peutes exercent à La Réunion au 1^{er} janvier 2012 ; mais selon Laurent Dazin, formateur au nouvel institut de l'Asfa, le nombre atteint la centaine. Une chose est sûre, il manque de professionnels à La Réunion.

La profession (5 500 personnes au niveau national, selon l'Onisep) est très majoritairement féminine. Toutefois, sur les 20 étudiants reçus à l'Institut de formation de l'Asfa, on compte 40 % de garçons.

H.S.